

CHAPITRE 2

NOMBRES DECIMAUX

I - Ecriture des nombres :

Vocabulaire : • Il existe **dix chiffres** : 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9.
• Les **nombres** s'écrivent à l'aide d'un ou de plusieurs de ces chiffres.

Exemple : Le nombre 3 727 s'écrit avec les chiffres 2, 3 et 7.

Remarque : Pour faciliter la lecture d'un nombre entier, **on groupe ses chiffres par trois à partir de la fin** : par exemple 25 344 359.

Orthographe : Au **pluriel**, les mots servant à écrire les nombres sont en général **invariables**.
Exceptions : → les mots **cent** et **vingt** prennent un « s » au pluriel lorsqu'ils ne sont pas suivis par un autre nombre ;
→ les mots **million** et **milliard** sont des noms qui s'accordent au pluriel.

Orthographe : Pour écrire en toutes lettres un nombre inférieur à 100, on place un **trait d'union** entre les mots.

Exception : Le trait d'union est parfois remplacé par le mot « **et** ».

II - Fractions décimales :

Définition :

Une **fraction décimale** est une fraction de dénominateur 10, 100, 1 000, ...

Exemple : La fraction $\frac{738}{100}$ est une fraction décimale. Elle se lit « sept cent trente-huit centièmes ».

Propriété :

Une fraction décimale admet plusieurs **décompositions**.

Remarque : Certaines fractions décimales représentent des nombres entiers.

Par exemple $\frac{700}{100} = 7$. La fraction « sept cent centièmes » est égale au nombre entier « sept ».

